

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

CNSS : des syndicats en colère

ENA
Libreville/Gabon

La situation déclinante chaque jour de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) inquiète au plus haut point non seulement le Syndicat national des retraités du parapublic et du privé (Synaret) mais également le Syndicat des anciens travailleurs de cet établissement (UATC).

Lors d'un point de presse commun tenu mercredi 11 mai 2022, ils n'ont pas eu de mots assez durs pour condamner la

mauvaise gestion de la CNSS depuis des décennies dont la résultante aujourd'hui est son difficile maintien en vie. Et de se demander : " La sécurité sociale étant pour l'État un instrument de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, que gagnerait l'État gabonais à vouloir le déclin et la faillite systématique de la CNSS? "

Pour Édouard Nguema et Ella Beyeme, les deux orateurs, plusieurs facteurs expliquent " cette descente aux enfers de la Caisse ". D'abord, le Conseil d'administration assurant la gestion (au

titre de l'article 6 du Code de la sécurité sociale) de la CNSS qui ne prend pas ses responsabilités avec une conscience aigüe.

Ensuite, l'ensemble des directeurs généraux qui s'y sont succédé et qui, normalement, " doivent tous être entendus à la DGR ou à la PJ; car beaucoup de retraités meurent en ce moment à cause de leur gestion abracadabrante et calamiteuse ". Et d'émettre le souhait que " l'État cesse de nommer à la tête de la CNSS des hommes et des femmes sans expérience dont le seul critère est l'ethnie, le clan ou le village ". Les syndicalistes sont désespérés devant la décrépitude de l'établissement : " nous constatons



Photo : Antoine ESSONNE NDONG

Les syndicalistes lors de leur point de presse.

à la CNSS une situation inacceptable, inconcevable et qui ne saurait se perpétuer au risque de ne plus percevoir nos pensions aux prochaines échéances. Il s'agit, à notre humble avis, d'une

volonté manifeste du tenant du pouvoir de réduire à la mendicité, à l'errance, les hommes et les femmes qui ont servi loyalement et consciencieusement leur institution une vie entière".

Gabonais du Maroc : Cerina Angue Ondo élue à la tête de l'UGM

LI
Libreville/Gabon

À l'issue d'un processus électoral organisé du 4 au 30 avril 2022 à travers les principales villes du Maroc (Rabat, Casablanca, Marrakech, Mohammedia, Fes, Meknes et Tanger) et qui a vu la participation de trois candidats et un corps électoral de près de 900 Gabonais, c'est la liste conduite par Cerina Angue Ondo qui a été portée à la tête du bureau exécutif de l'Union des Gabonais au Maroc (UGM) pour l'année 2022-2023.

La nouvelle présidente et son bureau ont été officiellement installés dans leurs nouvelles fonctions le samedi 30 avril 2022 par l'ambassadeur, Haut représentant du Gabon au Maroc, Sylver Aboubakar Minko mi Nseme, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient les diplomates, les membres de la commission électorale, les membres du bureau exécutif sortant et des membres de l'UGM.

A noter que le processus de restructuration de l'UGM avait été entamé par l'ambassade Haute représentation du Gabon dans le cadre de son plan d'actions 2021 avec, en amont, la révision des statuts et du règlement intérieur. La cérémonie de signature des textes révisés ayant marqué la fin des travaux de la commission ad hoc et l'ouverture du processus de renouvellement du Bureau exécutif de l'UGM avec la mise en place de la commission électorale.

Les résultats finaux de ces élections se présentent donc comme suit :

- * Liste Angue Ondo Cerina : 233 voix, soit 43,55 %
- * Liste Daniel Mezui Me Dongabessolo : 167 voix, soit 31,22 %
- * Liste Axe Jheneti Ombango Ossami : 130 voix, soit 24,30 %

Le plus dur commence donc maintenant pour la nouvelle présidente et son bureau qui ont reçu l'onction et les encouragements de Sylver Aboubakar Minko mi Nseme pour mener à bien leurs missions au sein de la communauté gabonaise du Maroc.



Photo : DR

Les membres du bureau exécutif sortant et entrant de l'UGM, ceux de la commission électorale autour de l'ambassadeur Sylver Aboubakar Minko mi Nseme.



REPUBLIQUE GABONAISE
UNION - TRAVAIL - JUSTICE



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE L'ESTUAIRE
CABINET DU GOUVERNEUR
N° 00213 /MI/PIS/CAB-G

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre du lancement du Plan d'Action de Réinstallation de la Population (PAR) impactée par le projet d'aménagement de la future ligne hydroélectrique de NGOULMENDJIM, de 225 kv reliant Ndouaniang à Ntoum 2 (Okolassi), développé par le consortium Gabon Power Company (filiale du fond Gabonais stratégique) et le groupe industriel ERANDVE le Gouverneur de la Province de l'Estuaire, Madame Marie Françoise DIKOU MBA, informe la population des Départements du Komo-Mondah et du Komo-Kango, que la réalisation dudit plan est en cours. A cet effet, un inventaire des parcelles et des biens impactés par ledit projet a été finalisé en avril 2022.

Des Comités Locaux de Suivi (CLS) ont été mis en place afin d'accompagner et de suivre le processus de réinstallation des personnes affectées par le projet.

Pour connaître la composition de ces Comités (noms / contacts des membres), vous pouvez vous référer aux :

- Chefs de Villages/ Quartiers,
- Affichages publics (Gouvernorat de la Province de l'Estuaire, Mairies et Préfectures de Ntoum et Kango).

Les listes des personnes et parcelles impactées par le projet ont été remises aux CLS les 5, 6 et 7 Mai 2022. Les personnes concernées sont invitées à faire vérifier leur présence sur ces listes auprès des membres des CLS.

Toute demande de correction (noms/prénoms/références CNI/type de biens impactés) doit avoir lieu avant le 28 Mai 2022 au plus tard, soit trois (03) semaines après publication des listes. Un Mécanisme de Gestion des plaintes a été mis en place pour recevoir réclamations, plaintes, doléances et suggestions de l'ensemble des populations impactées.

Outre les CLS, l'équipe Asokh Energy et le consultant Artelia/Geoguide, restent disponibles pour répondre aux questions de toute personne s'estimant affectée par le projet.

En plus, de l'enregistrement des plaintes dans chaque quartier et qui sera assuré par les CLS, des plaintes électroniques peuvent être transmises à l'adresse suivante : contact@gpc-gabon.com

Fait à Libreville, le 11 MAI 2022
Le Gouverneur

Marie Françoise DIKOU MBA